

LA NATIONALITÉ PAR NATURALISATION

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

• 18 ans et Plus

- Une photo d'identité (photo récente)
- La copie et l'originale de la CNI
- Récépissé d'enrôlement CNI + Attestation d'identité en cours de validité (sans CNI)
- Une copie du décret de naturalisation
- Le journal officiel divulguant le nom du concerné
- Le certificat de nationalité ivoirienne
- Les documents reçus par mail après le paiement (le reçu de paiement des frais de passeport, l'attestation de RDV et le formulaire de pré-enrôlement).

• 16 ans à 17 ans

- Une photo d'identité (photo récente)
- Une autorisation parentale légalisée à la mairie (Au nom du père ou de la mère); A défaut, le tuteur légal s'il détient un acte de justice qui le prouve;
- Copie et original de la CNI du parent qui a servi à faire l'autorisation parentale
- La copie et l'originale de la CNI
- Récépissé d'enrôlement CNI + Attestation d'identité en cours de validité (sans CNI)
- Une copie du décret de naturalisation
- Le journal officiel divulguant le nom du concerné ou de son ascendant
- Le certificat de nationalité ivoirienne (n'est pas exigé)
- Les documents reçus par mail après le paiement (le reçu de paiement des frais de passeport, l'attestation de RDV et le formulaire de pré-enrôlement).

PREMIERE DEMANDE

• 14 ans à 15 ans

- Une photo d'identité (photo récente)
- Une autorisation parentale légalisée à la mairie
- Copie et original de la CNI du parent qui a servi à faire l'autorisation parentale; A défaut, le tuteur légal s'il détient un acte de justice qui le prouve
- Attestation d'identité en cours de validité

INFOLINE: 03.62.62.19 EMAIL: Contact@Snedai.Com



LA NATIONALITÉ PAR NATURALISATION

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

- Une copie du décret de naturalisation
- Le journal officiel divulguant le nom du concerné ou de son ascendant
- Le certificat de nationalité ivoirienne (n'est pas exigé)
- Les documents reçus par mail après le paiement (le reçu de paiement des frais de passeport, l'attestation de RDV et le formulaire de pré-enrôlement).

• 0 an à 13 ans

- Une photo d'identité (photo récente)
- Une autorisation parentale légalisée à la mairie
- Copie et original de la CNI du parent qui a servi à faire l'autorisation parentale; A défaut, le tuteur légal s'il détient un acte de justice qui le prouve
- Extrait de naissance
- Une copie du décret de naturalisation
- Le journal officiel divulguant le nom du concerné ou de son ascendant
- Le certificat de nationalité ivoirienne (n'est pas exigé)
- Les documents reçus par mail après le paiement (le reçu de paiement des frais de passeport, l'attestation de RDV et le formulaire de pré-enrôlement).

NB:

- √ Les fonctions ne sont plus acceptées dans le passeport, il est plutôt exigé la profession qui est liée à la formation, au diplôme obtenu.
- √ Toute nouvelle profession ou changement de profession doit impérativement être justifiée, soit par le diplôme soit par tout autre document qui prouve la nouvelle activité;
- √ Tout changement de situation matrimoniale (mariée) doit impérativement être justifié par l'acte de mariage pour l'adjonc tion du nom de l'époux et (divorcée) par la grosse de divorce pour le retrait du nom du conjoint.

INFOLINE: 03.62.62.19 EMAIL: Contact@Snedai.Com